MILIEUX DE NIDIFICATION

- Falaise
- îles

GROUPE D'ESPÈCES

- Fou de bassan

# FOU DE BASSAN

## LE GÉANT DES PARTIES DE PÊCHE

Le fou de Bassan est le plus grand oiseau de mer de France métropolitaine. Il n'a pourtant pas hérité d'un nom à la mesure de sa majesté… car il tient sa réputation de ses parties de pêche spectaculaires ! C'est en le voyant plonger à 90 km/h droit dans la mer, d'une hauteur de plus de trente mètres, que les marins l'ont baptisé « fou ». On dit qu'il a inspiré l'aérodynamisme du Concorde…

## COMMENT LE RECONNAÎTRE ?

Fou de bassan - © Studio Degonne

Le fou de Bassan est un **géant** : avec son envergure d'1,80 mètre et son corps qui peut atteindre 1 m, **vous reconnaîtrez sa silhouette en vol** entre toutes.

- Longues ailes blanches effilées avec pointes noires
- Long cou
- Bec en forme de poignard
- Corps blanc
- Tête et nuque jaunâtres
- Zone de peau nue au niveau du menton rappelant son cousinage avec le pélican

Les jeunes sont noirâtres pointillés de blanc. À la fin de l'été, la tête et la nuque des adultes s'éclaircissent et peuvent virer au blanc.

## OÙ VIT-IL

Visible en haute mer, il se rapproche des côtes l'été mais rechigne à survoler les terres. Il a besoin d'un surplomb pour prendre son envol et fréquente particulièrement :

- Côtes rocheuses
- Falaises et corniches

- Pentes fortes et herbeuses

COMMENT VIT-IL ?

**Piscivore exclusif**, le fou de Bassan est célèbre pour ses parties de pêche où des centaines d'oiseaux se laissent tomber comme des flèches sur les bancs de poissons. **Ses déplacements à but alimentaire sont considérables** et couvrent un rayon de 110 km en moyenne. **Grégaire pendant la période estivale de reproduction**, il vit alors en large colonie. **Un seul œuf** est pondu par couple entre avril et mai. Les couples sont unis à vie. Les jeunes célibataires s'installent à la périphérie de la colonie où ils font l'apprentissage de la vie sociale et recherchent un partenaire.

POURQUOI FAUT-IL LE PROTÉGER ?

**L'île Rouzic** dans l'archipel des Sept-Îles est son seul lieu de reproduction en France : la Bretagne est la limite sud de son aire de nidification. Principalement originaire des îles britanniques, le fou de Bassan se disperse en hiver sur les côtes atlantiques nord et méditerranéennes. **La concentration sur un site de nidification unique en France constitue un facteur de fragilité.** La colonie est dynamique mais peut être particulièrement affectée par :

- Les marées noires
- La pollution chronique aux hydrocarbures
- Les accidents mortels liés à la pêche professionnelle et à la plaisance : ingestions d'hameçons, capture dans les filets…

*Sources : UICN, liste rouge française*

QUEL COMPORTEMENT ADOPTER ?

- Il est strictement interdit d'accoster sur l'île Rouzic pour protéger le bon déroulement de la reproduction.
- En mer, il vaut mieux prendre garde à la présence des oiseaux pour éviter de les capturer lors de vos activités de pêche.